

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Avenant n° 1 à la convention "les marais du Vigueirat" entre le département des Bouches-du-Rhône et l'association les amis des marais du Vigueirat

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 11 du 9 février 2018, le département des Bouches-du-Rhône a décidé d'attribuer à l'association les amis des marais du Vigueirat du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 un financement de 24 500,00 € pour le renouvellement de l'action « les marais du Vigueirat ».

Le présent rapport propose de modifier par avenant le financement proposé au titre de l'année 2018.

En effet, les amis des marais du Vigueirat développe une nouvelle activité qui, courant 2018, a pour vocation de se développer en deux actions distinctes. Par conséquent, il est proposé de renforcer l'équipe du chantier d'insertion et de recruter à cet égard 3 bénéficiaires du RSA supplémentaires par voie d'avenant portant à 10 le nombre total de BRSA sur le chantier du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2018.

Ce rapport concerne le financement de l'association les amis des marais du Vigueirat selon la proposition énoncée dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

